

Institut Formation Emploi  
**LIGUE AUVERGNE  
RHÔNE ALPES**  
FFHANDBALL



# **LE GUIDE DES FORMATIONS**

**Saison 2025-2026**

## Continuer de faciliter l'accès aux formations, pour tous les licenciés, bénévoles et ou professionnels...

Après cette première année passée à la tête de l'ITFE, nous avons continué le chemin tracé par notre prédécesseur : Bernard GALLET.

Avec les salariés de la ligue, les comités associés et impliqués, il y a eu des formations déployées sur tout le territoire, qu'elles soient de 5h ou de 600 heures, avec 200 intervenants, pour répondre au mieux à toutes les demandes.

Les formations sont normées par un modèle fédéral et pour certaines, elles répondent à des obligations contraintes par rapport à un règlement.

Cependant, nous avons quelques latitudes dans leurs organisations. Et nous avons été force de proposition. Voire de construire, certains conducteurs pédagogiques pour répondre au mieux aux besoins de nos licenciés. Mais la formation ne doit plus être abordée pour répondre à une norme...

Elle doit être une forme d'apprentissage à la fois organisée et institutionnalisée. Nous la voulons en présentiel et ou en distanciel. Elle est une suite d'expériences et d'opportunités, visant à se modifier, à s'améliorer, pour atteindre l'objectif fixé.

Oui la formation à un coût, et il peut ne pas être neutre pour beaucoup de clubs.

Mais elle doit être avant tout un formidable investissement pour apprendre, développer des compétences, entretenir des connaissances. Permettre de rencontrer des personnes d'autres clubs pour échanger, se mesurer, s'entraider.

Elle doit permettre aussi de s'adapter aux évolutions de nos métiers, d'accompagner les changements dans notre organisation, renforcer son parcours bénévole et ou professionnel, enrichir sa boîte à outils de bonnes pratiques, gagner en performances....

Elle doit permettre aussi, la reconnaissance des personnes formées au sein de nos institutions.

Notre enjeu, c'est d'augmenter la proportion du nombre de licenciés formés au sein des clubs.

Nous souhaitons qu'il y ait encore plus de clubs qui sollicitent l'ITFE. Et nous serons capables de répondre à la demande.

Dans cette approche, un travail est mené conjointement entre l'ITFE, la CMCD et la COC, pour savoir comment valoriser les clubs qui ont des personnes formées en nombre, en plus des minimas requis...

Plusieurs pistes sont à l'étude, notamment rendre des formations gratuites en fonction du nombre d'inscrits dans un club ou par rapport au nombre de formations effectuées au sein de ce même club. Ce ne sont que des pistes, mais la réflexion est là....

Je terminerais en remerciant tous les acteurs, intervenants, qui de près ou de loin, aident à la bonne mise en place des formations et au bon fonctionnement de l'ITFE. Sans vous, toutes et tous confondus, l'ITFE ne pourraient pas fonctionner.

Avec une pensée appuyée pour les permanents qui œuvrent et qui se mettent entièrement au service de l'institut : Merryll, Benoit, Philippe, Pierre-Yves.

**Formons-nous !!!**

## Nos partenaires



## Abréviations & lexique

**AFDAS** > Organisme de financement des formations (OPCO de la branche Sport).

**CFA ADASA** > Centre de Formation d'Apprentis - Association de gestion et de Développement de la formation par Apprentissage aux métiers du Sport et de l'Animation

**CPF** > Compte Personnel de Formation (a remplacé le DIF : Droit Individuel à la Formation) fond utilisable par tout salarié, tout au long de sa vie active, pour suivre une formation qualifiante de son choix.

**ENT** > Environnement Numérique de Travail

**IFFE** > Institut Fédéral de la Formation et de l'Emploi.

**ITFE AURA** > Institut Territorial de la Formation et de l'Emploi de la Ligue Auvergne Rhône Alpes Handball

**OPCO** > Opérateurs de Compétences (anciennement OPCA) ont pour missions de financer l'apprentissage et les formations professionnelles, d'aider les branches à construire les certifications professionnelles et d'accompagner les PME pour définir leurs besoins en formation.

**RNCP** > Répertoire national des certifications professionnelles (répertoire des formations et titres reconnus par l'État).

**TFP** > Titre à Finalité Professionnelle délivrés au nom de l'État et inscrit au RNCP permettant d'obtenir une qualification, un diplôme reconnu par l'État (IV = niveau bac / V = niveau bac +2 / VI = niveau bac + 4).



# Sommaire

## S'INFORMER & S'INSCRIRE | 5

## LES OFFRES DE FORMATION | 7

### ÉDUCATEUR / ENTRAÎNEUR

- Accompagnateur d'équipe | 8
- Débuter dans l'entraînement | 9
- Entraîneur territorial adulte | 10
- Entraîneur territorial jeune | 11
- Performer avec des adultes | 12
- Former des jeunes | 13
- Animateur Babyhand | 14
- Animateur École de Hand | 15
- Animateur Hand à 4 | 16
- Animateur Beach Handball | 17
- Animateur Handfit | 18
- Animateur Handensemble | 19

### ARBITRAGE

- Juges Arbitres Jeunes (jusqu'à 20 ans) | 20
- Juges Arbitres (18 ans et plus) | 23
- Validation d'expérience arbitrage | 26
- Accompagnateur d'une École d'Arbitrage | 27
- Accompagnateur club | 28
- Animateur d'une École d'Arbitrage | 29
- Accompagnateur territorial | 30
- Officiel table de marque | 31
- Responsable de salle et d'espace de compétition | 32

### DIRIGEANT

- Participer à l'élaboration et la gestion du projet associatif | 33
- Valoriser et promouvoir les activités | 34

### VOLONTAIRE EN SERVICE CIVIQUE

- Formation civique et citoyenne | 35

### LES MÉTIERS DE LA FORMATION

- Animateur de formation | 36
- Tuteur maître d'apprentissage | 37

## LES FORMATIONS PROFESSIONNELLES | 38

- Titres à Finalité Professionnelle (TFP) [Éducateur de Handball / Entraîneur de Handball / Entraîneur de Handball secteur professionnel] | 39
- Formation Professionnelle Continue (FPC) | 40
- Validation des Acquis de l'Expérience | 41

## FINANCER SA FORMATION | 42



## Informations & inscriptions



## Choisir sa formation

Les formations, qui seront dispensées sur le territoire Auvergne Rhône Alpes pendant la saison 2024-2025, sont référencées dans ce guide des formations. Retrouvez l'ensemble des informations sur l'espace "Institut Formation Emploi" du site internet de la Ligue AURA.

[www.aura-handball.fr/institut-formation-emploi](http://www.aura-handball.fr/institut-formation-emploi)

> bouton «Institut Formation Emploi» sur la page d'accueil <

Vous pouvez également consulter les référents de formation de vos comités pour plus d'informations > [lien](#).

## S'inscrire

Depuis la saison 2024-2025, pour sensibiliser tous les acteurs du Handball et de ses différentes pratiques à la prévention des violences et à la citoyenneté, un module 100% distanciel devra être suivi **obligatoirement** par chaque stagiaire inscrit en formation.



TOUS  
UNIS

Vous pouvez le suivre dès maintenant sur [Campus](#)

Les formations territoriales sont accessibles sur la plateforme de formation de la Fédération Française de Handball (Campus des handballeurs). Cette plateforme permet de consulter le catalogue des formations AURA et de s'inscrire à une ou plusieurs formations.

L'inscription en formation se fait uniquement sur cette plateforme en créant votre compte personnel avec un identifiant et un mot de passe. Ce compte vous permettra par la suite d'accéder à un espace de travail pendant votre formation (sessions de formation à distance).

[Accès direct vers Campus des handballeurs](#)





## Les offres de formation

- **Éducateur / Entraîneur** [pages 8 - 19]
- **Arbitrage** [pages 20 - 32]
- **Dirigeant** [pages 33 & 34]
- **Volontaire en service civique** [page 35]
- **Les métiers de la formation** [pages 36 & 37]



# Accompagnateur d'équipe

Code de référence  
T4C01

SAISON  
2025  
2026

## PRÉSENTATION

Ce module s'adresse aux licencié(e)s qui accompagnent ou seraient amenés à accompagner les pratiquants, sur et en dehors du terrain, au cours d'un match, d'une rencontre, ou pendant la semaine (organisation de rencontres, animation de séances, suivi d'équipes,...).

Pour les personnes en situation de handicap, nous consulter pour étudier les possibilités.

## OBJECTIFS

- Accomplir les formalités administratives et réglementaires liées aux rencontres sportives de la FFHandball, en se référant aux textes en vigueur, afin de s'assurer de la bonne organisation des événements.
- Accompagner un groupe de pratiquants, lors de rencontres sportives de la FFHandball afin d'assurer leur sécurité et celle des tiers en maintenant un climat favorable au déroulement des pratiques Handball.
- Prévenir et agir contre les comportements déviants et les différents types de violences en identifiant les conduites à tenir en vue de préserver l'intégrité des acteurs du handball.

## PRÉREQUIS

- Être licencié FFHandball avec une attestation d'honorabilité.
- Être âgé de 16 ans révolu le premier jour de la formation.
- Avoir suivi et validé le module "Tous Unis - Prévention des violences et citoyenneté"

## CONTENUS

- Procédure d'adhésion des pratiquants.
- Procédure de déclaration d'un événement et organisation logistique d'une rencontre fédérale.
- Gestion et organisation d'un déplacement avec un groupe de pratiquants.
- Les éléments clés de sécurité avant, pendant et après une rencontre fédérale : lieu de pratique, matériel, équipement des pratiquants.
- Comportement à tenir en cas d'incident/accident.
- Accompagnement pédagogique d'un groupe pendant la pratique.
- Règles aménagées territoriales en vigueur.
- Les rôles et les missions des "officiels".
- Les signes précurseurs de mal-être chez l'individu et l'appréciation du danger.
- Les différentes formes de violences.

Secrétariat ITFE

[itfe@aura-handball.fr](mailto:itfe@aura-handball.fr)

04 76 33 63 62



### LIEU\*

Dans chaque comité



### DURÉE ET ORGANISATION\*

**15 heures**

Présentiel

> **1 à 2 journées**

+ Parcours de formation ouvert à distance

> **travail en autonomie et classe virtuelle**

\* les lieux et les dates des sessions seront disponibles sur Campus des handballeurs

> [infos & inscription](#) <



### TARIFS

**Frais d'inscription 20€**

**Frais pédagogiques**

450 € (15 h x 30 €)

> possibilité de prise en charge par l'AFDAS pour les salariés

**Tarif bénévole** en cas de prise en charge individuelle ou club :  
90 € (15 h x 6 €)

**Frais annexes possibles** à la charge du stagiaire (restauration, déplacement et hébergement)



### VALIDATION/OBTENTION

Être en situation d'encadrement de pratiquants (compétitifs ou non)

Réaliser le volume horaire de formation réglementaire

Produire des « livrables » : séances, outils d'observation, compte-rendu de suivis de tutorats,...

## CALENDRIER

### Inscription

⇒ à partir du 27 juin 2025

### Période

⇒ sur un trimestre entre octobre 2025 et mars 2026 selon le comité

# Débuter dans l'entraînement

Code de référence  
T4MDZ

SAISON  
2025  
2026

## PRÉSENTATION

Ce module s'adresse aux licencié(e)s qui encadrent ou qui sont amenés à encadrer toutes les pratiques compétitives de niveau territorial (moins de 11 ans à adultes) et qui souhaitent animer des cycles de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage du Handball à 7.

Pour les personnes en situation de handicap, nous consulter pour étudier les possibilités.

## OBJECTIFS

- Accueillir les pratiquants dans la séance en leur présentant les objectifs, le déroulement et les consignes de sécurité afin de créer un climat favorable à l'implication de tous.
- Animer des séances de Handball à 7 en sécurité, en s'appuyant sur les situations pédagogiques prévues.
- Animer des séances ou des situations, adaptées aux catégories d'âge ciblées, pour générer du plaisir dans l'activité et qui respectent la logique interne du handball.
- Réaliser un temps de bilan en fin de séance, en créant les conditions de retour au calme, pour recueillir le ressenti des pratiquants.

## PRÉREQUIS

- Être licencié FFHandball avec une attestation d'honorabilité.
- Être âgé de 16 ans révolu le premier jour de la formation.
- Avoir suivi et validé le module "Tous Unis - Prévention des violences et citoyenneté"

## CONTENUS

- Méthodologie de construction de séances.
- Eléments constitutifs d'une situation.
- Les fondamentaux du Handball à 7 en attaque et en défense.
- "Notion" de dispositifs et systèmes.
- Les éléments clés de sécurité avant, pendant et après une séance.
- Les catégories d'âges et niveaux de jeu.
- Les « techniques d'animation ».
- Les différents modes d'intervention de l'entraîneur.
- Le bilan de la séance avec un groupe.

Secrétariat ITFE  
[itfe@aura-handball.fr](mailto:itfe@aura-handball.fr)  
04 76 33 63 62



### LIEU\*

Dans chaque comité



### DURÉE ET ORGANISATION\*

> 25 heures

Présentiel

> 2 à 3 journées

+ Parcours de formation ouvert à distance

> **travail en autonomie et classe virtuelle**

\* Les lieux et les dates des sessions seront disponibles sur Campus des handballeurs

> [infos & inscription](#) <



### TARIFS

Frais d'inscription 20€

#### Frais pédagogiques

750 € (25 h x 30 €)

> possibilité de prise en charge par l'AFDAS pour les salariés

**Tarif bénévole** en cas de prise en charge individuelle ou club :  
150 € (25 h x 6 €)

**Frais annexes** possibles à la charge du stagiaire (restauration, déplacement et hébergement)



### VALIDATION/OBTENTION

Être en situation d'encadrement de pratiquants (compétitifs ou non)

Réaliser le volume horaire de formation règlementaire

Produire des « livrables » : séances, outils d'observation, compte-rendu de suivis de tutorats,...

## CALENDRIER

### Inscription

⇒ à partir du 27 juin 2025

### Période

⇒ sur un trimestre entre octobre 2025 et mars 2026 selon le comité

# Entraîneur territorial adulte

Code de référence  
T4EMAK

SAISON  
2025  
2026

## PRÉSENTATION

Ce module s'adresse aux licencié(e)s qui encadrent ou qui sont amenés à encadrer toutes les pratiques compétitives adultes et qui souhaitent élaborer, mettre en oeuvre et évaluer des cycles de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage pour la pratique du Handball à 7.

Pour les personnes en situation de handicap, nous consulter pour étudier les possibilités.

## OBJECTIF

- Concevoir, animer et évaluer des séances et des cycles de séances pour la pratique du Handball à 7 des adultes en compétition.
- Accueillir les pratiquants dans la séance en leur présentant les objectifs, le déroulement et les consignes de sécurité.
- Utiliser des outils d'observation, afin d'évaluer des séances et des cycles de séances.

## PRÉREQUIS

- Être licencié FFHandball avec une attestation d'honorabilité.
- Être âgé de 16 ans révolu le premier jour de la formation.
- Avoir suivi et validé le module "Tous Unis - Prévention des violences et citoyenneté"

## CONTENUS

- Méthodologie de construction de situations, de séances et de cycles de séances.
- Caractéristiques du public Adulte : bio informationnelles, affectives, mécaniques et énergétiques par tranche d'âge.
- Eléments de préparation physique (filières énergétiques : aérobie/anaérobie).
- Les éléments du Handball à 7 en Attaque et en Défense.
- Les éléments clés de sécurité avant, pendant et après une séance.
- Les « techniques d'animation ».
- La relation Entraîneur/Entraîné chez les adultes.
- Construction d'outils d'observation/évaluation.
- Utilisation de l'outil vidéo à des fins d'évaluation diagnostique et finale.

Secrétariat ITFE  
[itfe@aura-handball.fr](mailto:itfe@aura-handball.fr)  
04 76 33 63 62



### LIEUX\*

bassin Est > 38 + 73 + 74  
bassin Ouest > 03 + 15 + 43 + 63  
+ autres comités à définir



### DURÉE ET ORGANISATION\*

**60 heures**

Présentiel  
> 4 à 5 journées

+ Parcours de formation ouvert à distance  
> **travail en autonomie + classe virtuelle + tutorat**

\* Les lieux et les dates des sessions seront disponibles sur Campus des handballeurs

> [infos & inscription](#) <



### TARIFS

**Frais d'inscription 20€**

**Frais pédagogiques**

1 800 € (60 h x 30 €)  
> possibilité de prise en charge par l'AFDAS pour les salariés

**Tarif bénévole** en cas de prise en charge individuelle ou club :  
360 € (60 h x 6 €)

**Frais annexes** possibles à la charge du stagiaire (restauration, déplacement et hébergement)



### VALIDATION/OBTENTION

Être en situation d'encadrement de pratiquants (compétitifs ou non)

Réaliser le volume horaire de formation règlementaire

Produire des « livrables » : séances, outils d'observation, compte-rendu de suivis de tutorats,...

## CALENDRIER

### Inscription

⇒ à partir du 27 juin 2025

### Période

⇒ sur un semestre à partir de novembre 2025 selon le bassin

# Entraîneur territorial jeune

Code de référence  
T4EMAL

SAISON  
2025  
2026

## PRÉSENTATION

Ce module s'adresse aux licencié(e)s qui encadrent ou qui sont amenés à encadrer toutes les pratiques compétitives jeunes et qui souhaitent élaborer, mettre en oeuvre et évaluer des cycles de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage pour la pratique du Handball à 7.

Pour les personnes en situation de handicap, nous consulter pour étudier les possibilités.

## OBJECTIF

- Concevoir, animer et évaluer des séances et des cycles de séances pour la pratique du Handball à 7 des jeunes en compétition.
- Accueillir les pratiquants dans la séance en leur présentant les objectifs, le déroulement et les consignes de sécurité.
- Utiliser des outils d'observation, afin d'évaluer des séances et des cycles de séances.

## PRÉREQUIS

- Être licencié FFHandball avec une attestation d'honorabilité.
- Être âgé de 16 ans révolu le premier jour de la formation.
- Avoir suivi et validé le module "Tous Unis - Prévention des violences et citoyenneté"

## CONTENUS

- Méthodologie de construction de situations, de séances et de cycles de séances
- Caractéristiques du public Jeune : bio informationnelles, affectives, mécaniques et énergétiques par tranche d'âge.
- Eléments de préparation physique (filères énergétiques : aérobie/anaérobie).
- Les éléments du Handball à 7 en Attaque et en Défense.
- Les éléments clés de sécurité avant, pendant et après une séance.
- Les « techniques d'animation ».
- La relation Entraîneur/Entraîné chez les jeunes.
- Construction d'outils d'observation/évaluation.
- Utilisation de l'outil vidéo à des fins d'évaluation diagnostique et finale.

Secrétariat ITFE  
[itfe@aura-handball.fr](mailto:itfe@aura-handball.fr)  
04 76 33 63 62



### LIEUX\*

bassin Est > 38 + 73 + 74  
bassin Ouest > 03 + 15 + 63  
bassin Loire / Haute-Loire  
+ autres comités à définir



### DURÉE ET ORGANISATION\*

**70 heures**

Présentiel  
> **4 à 5 journées**

+ Parcours de formation ouvert à distance  
> **travail en autonomie + classe virtuelle + tutorat**

*\* les lieux et les dates des sessions seront disponibles sur Campus des handballeurs  
> [infos & inscription](#) <*



### TARIFS

**Frais d'inscription 20€**

#### Frais pédagogiques

2 100 € (70 h x 30 €)  
> possibilité de prise en charge par l'AFDAS pour les salariés

**Tarif bénévole** en cas de prise en charge individuelle ou club :  
420 € (70 h x 6 €)

**Frais annexes** possibles à la charge du stagiaire (restauration, déplacement et hébergement)



### VALIDATION/OBTENTION

Être en situation d'encadrement de pratiquants (compétitifs ou non)

Réaliser le volume horaire de formation règlementaire

Produire des « livrables » : séances, outils d'observation, compte-rendu de suivis de tutorats,...

## CALENDRIER

### Inscription

⇒ à partir du 27 juin 2025

### Période

⇒ sur un semestre entre septembre 2025 et janvier 2026 selon le bassin

# Performer avec des adultes

Code de référence  
T5C07

SAISON  
2025  
2026

## PRÉSENTATION

Cette formation s'adresse aux licencié(e)s qui encadrent ou sont amenés à encadrer les pratiques compétitives adultes de niveau régional et/ou national.

Pour les personnes en situation de handicap, nous consulter pour étudier les possibilités.

## OBJECTIFS

- Être capable de concevoir une démarche d'entraînement en sécurité.
- Être capable de manager une équipe en compétition.
- Être capable de perfectionner en sécurité les joueurs dans le cadre du projet de jeu.
- Être capable de mettre en oeuvre le projet de jeu dans le contexte compétitif.
- Être capable de développer des compétences managériales.

## PRÉREQUIS

- Être licencié FFHandball avec une attestation d'honorabilité.
- Être âgé de 16 ans révolu le premier jour de la formation.
- Être titulaire *soit* du certificat fédéral « Entraîner des jeunes en compétition », *soit* du certificat fédéral "Entraîner des adultes en compétition", *soit* avoir une expérience de 30 matchs dans les 5 dernières saisons comme entraîneur principal d'une équipe de niveau régional, *soit* avoir une expérience de joueur de 60 matchs de niveau national dans les 5 dernières saisons.
- Justifier des conditions d'alternance dans un championnat a minima du plus haut niveau territorial adulte.
- Avoir suivi et validé le module "Tous Unis - Prévention des violences et citoyenneté"

## CONTENUS

- Méthodologie d'entraînement et de management.
  - Connaissances théoriques et dialectique du jeu.
  - Préparation physique des adultes en compétition.
  - Dynamique de groupe et posture de manager.
  - La vidéo au service de la performance.
- + Contenus à choisir en fonction de ses besoins (2 modules sur les 4 proposés)
- Entraîner des gardiens de but.
  - Utiliser la vidéo à des fins d'analyse.
  - Entraîner des joueurs aux postes et dans des relations à 2-3.
  - Instaurer une relation entraîneur entraînés de qualité.



### LIEUX\*

Clermont-Ferrand + Saint-Étienne + Chambéry + autres lieux sur le territoire AURA



### DURÉE ET ORGANISATION\*

**125 heures**

Modules obligatoires  
> **95 heures**

Modules complémentaires  
> **30 heures**

Présentiel  
> **12 journées**

Parcours de formation ouvert à distance (travail en autonomie) + classes virtuelles  
> **41 heures**

Immersion (en structure PPF AURA)  
> **3 demi-journées**

+ Tutorat

\* Les lieux et les dates des sessions seront disponibles sur Campus des handballeurs

> [infos & inscription](#) <



### TARIFS

**Frais d'inscription 20€**

**Frais pédagogiques**

3 750 € (125 h x 30 €)

> possibilité de prise en charge par l'AFDAS pour les salariés

**Tarif bénévole** en cas de prise en charge individuelle ou club :  
750 € (125 h x 6 €)

**Frais annexes** possibles à la charge du stagiaire (restauration, déplacement et hébergement)

**Frais de certification**  
180 € (salarié ou bénévole)

## EVALUATION

Il sera proposé en fin de formation une épreuve d'évaluation formative. Les modalités seront disponibles sur Campus des handballeurs.

## CALENDRIER

### Inscription

⇒ à partir du 27 juin 2025

### Période

⇒ entre octobre 2025 et juin 2026

Secrétariat ITFE

[itfe@aura-handball.fr](mailto:itfe@aura-handball.fr)

04 76 33 63 62

# Former des jeunes

Code de référence  
T5C08

SAISON  
2025  
2026

## PRÉSENTATION

Cette formation s'adresse aux licencié(e)s qui encadrent ou sont amenés à encadrer les pratiques compétitives jeunes (de moins de 13 ans à moins de 18 ans) de niveau régional et/ou national.

Pour les personnes en situation de handicap, nous consulter pour étudier les possibilités.

## OBJECTIFS

- Être capable de concevoir une démarche d'entraînement en sécurité.
- Être capable de manager une équipe en compétition.
- Être capable de perfectionner en sécurité les joueurs dans le cadre du projet de formation.
- Être capable d'utiliser le jeu à des fins de formation.
- Être capable d'accompagner les jeunes à travers les relations Entraîneur - Joueur/Joueuse.

## PRÉREQUIS

- Être licencié FFHandball avec une attestation d'honorabilité.
- Être âgé de 16 ans révolu le premier jour de la formation.
- Être titulaire *soit* du certificat fédéral « Entraîner des jeunes en compétition », *soit* du certificat fédéral "Entraîner des adultes en compétition", *soit* avoir une expérience de 30 matchs dans les 5 dernières saisons comme entraîneur principal d'une équipe de niveau régional, *soit* avoir une expérience de joueur de 60 matchs de niveau national dans les 5 dernières saisons.
- Justifier des conditions d'alternance dans un championnat à minima du plus haut niveau territorial (de moins de 13 ans à moins de 18 ans) ou dans une structure fédérale (pôles espoirs, centre de formation de club professionnel, comités, ligues).
- Avoir suivi et validé le module "Tous Unis - Prévention des violences et citoyenneté"

## CONTENUS

- Méthodologie de construction et de mise en œuvre d'entraînement à des fins de formation.
  - Connaissances théoriques et dialectique du jeu.
  - Utiliser la règle pour obtenir les comportements attendus et prévenir les comportements déviants.
  - Immersion dans la filière de performance.
  - Managérat d'une équipe de jeune en compétition à des fins de formation.
  - Détection des jeunes talents.
- + Contenus à choisir en fonction de ses besoins (2 modules sur les 4 proposés)
- Entraîner des gardiens de but.
  - Utiliser la vidéo à des fins d'analyse.
  - Entraîner des joueurs aux postes et dans des relations à 2-3.
  - Instaurer une relation entraîneur entraînés de qualité.



### LIEUX\*

Clermont-Ferrand + Chambéry  
+ autres lieux sur le territoire  
AURA



### DURÉE ET ORGANISATION\*

**125 heures**

Modules obligatoires  
> **95 heures**

Modules complémentaires  
> **30 heures**

Présentiel  
> **12 journées**

Parcours de formation ouvert  
à distance (travail en autonomie) +  
classes virtuelles  
> **41 heures**

Immersion (en structure PPF AURA)  
> **3 demi-journées**  
+ Tutorat

\* les lieux et les dates des sessions seront  
disponibles sur Campus des handballeurs

> [infos & inscription](#) <



### TARIFS

**Frais d'inscription 20€**

**Frais pédagogiques**

3 750 € (125 h x 30 €)  
> possibilité de prise en charge par  
l'AFDAS pour les salariés

**Tarif bénévole** en cas de prise  
en charge individuelle ou club :  
750 € (125 h x 6 €)

**Frais annexes** possibles  
à la charge du stagiaire  
(restauration, déplacement et  
hébergement)

**Frais de certification**  
180 € (salarié ou bénévole)

## EVALUATION

Il sera proposé en fin de formation une épreuve d'évaluation formative. Les modalités seront disponibles sur Campus des handballeurs.

## CALENDRIER

### Inscription

⇒ à partir du 27 juin 2025

### Période

⇒ entre octobre 2025 et juin 2026

Secrétariat ITFE

[itfe@aura-handball.fr](mailto:itfe@aura-handball.fr)

04 76 33 63 62

# Animateur Babyhand

Code de référence  
T4AMAF

SAISON  
2025  
2026

## PRÉSENTATION

Ce module s'adresse aux licencié(e)s qui encadrent ou qui sont amenés à encadrer la pratique Babyhand.

Pour les personnes en situation de handicap, nous consulter pour étudier les possibilités.

## OBJECTIFS

- Concevoir, animer et évaluer des séances et des cycles de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage pour la pratique BabyHand.
- Accueillir les pratiquants dans la séance en leur présentant les objectifs, le déroulement et les consignes de sécurité.
- Utiliser des outils d'observation, afin d'évaluer des séances et des cycles de séances.

## PRÉREQUIS

- Être licencié FFHandball avec une attestation d'honorabilité.
- Être âgé de 16 ans révolu le premier jour de la formation.
- Avoir suivi et validé le module "Tous Unis - Prévention des violences et citoyenneté"

## CONTENUS

- Cadre règlementaire spécifique des milieux concernés (école maternelle, scolaire et périscolaire, structures petite enfance, clubs).
- Les partenaires du développement de l'activité : écoles, USEP, UGSEL, parents, structures de la petite enfance,...
- Dispositif des licences liées à cette pratique.
- Caractéristiques public 3-5 ans.
- Concept de la parentalité avec l'inclusion des parents dans la séance et mise en place d'espaces et temps d'expression et de concertation.
- Séance inclusive (adaptation inclusive de l'activité en fonction du public en situation de handicap).
- Définition de la pratique + méthodologie de séance + organisation matérielle du Baby Hand.
- Prise en main du groupe.
- Animation de situations assurant la sécurité constante des pratiquants et se rattachant aux univers choisis du Babyhand.

### Secrétariat ITFE

[itfe@aura-handball.fr](mailto:itfe@aura-handball.fr)

04 76 33 63 62



### LIEU\*

Par bassin (déterminé en fonction des inscriptions)



### DURÉE ET ORGANISATION\*

**30 heures**

Présentiel

> **3 journées**

+ Parcours de formation ouvert à distance

> **travail en autonomie + classe virtuelle + tutorat**

\* les lieux et les dates des sessions seront disponibles sur Campus des handballeurs

> [infos & inscription](#) <



### TARIFS

**Frais d'inscription 20€**

#### Frais pédagogiques

900 € (30 h x 30 €)

> possibilité de prise en charge par l'AFDAS pour les salariés

**Tarif bénévole** en cas de prise en charge individuelle ou club:  
180 € (30 h x 6 €)

**Frais annexes** possibles à la charge du stagiaire (restauration, déplacement et hébergement)



### VALIDATION/OBTENTION

Être en situation d'encadrement de pratiquants (compétitifs ou non)

Réaliser le volume horaire de formation règlementaire

Produire des « livrables » : séances, outils d'observation, compte-rendu de suivis de tutorats, ,...

## CALENDRIER

### Inscription

⇒ à partir du 22 septembre 2025

### Période

⇒ sur un semestre à partir de novembre 2025 selon le bassin

# Animateur École de Hand

Code de référence  
T4MEA

SAISON  
2025  
2026

## PRÉSENTATION

Ce module s'adresse aux licencié(e)s qui encadrent ou qui sont amenés à encadrer les pratiques Hand 1<sup>ers</sup> Pas et MiniHand.

Pour les personnes en situation de handicap, nous consulter pour étudier les possibilités.

## OBJECTIFS

- Concevoir, animer et évaluer des séances et des cycles de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage pour les pratiques Hand 1<sup>ers</sup> Pas et MiniHand.
- Accueillir les pratiquants dans la séance en leur présentant les objectifs, le déroulement et les consignes de sécurité.
- Utiliser des outils d'observation, afin d'évaluer des séances et des cycles de séances.

## PRÉREQUIS

- Être licencié FFHandball avec une attestation d'honorabilité.
- Être âgé de 16 ans révolu le premier jour de la formation.
- Avoir suivi et validé le module "Tous Unis - Prévention des violences et citoyenneté"

## CONTENUS

- Cadre règlementaire spécifique des milieux concernés (scolaire, périscolaire, extra-scolaire, clubs, ...).
- Les partenaires du développement de l'activité.
- Dispositif des licences liées à cette pratique.
- Caractéristiques public 6-11 ans.
- Séance inclusive (adaptation inclusive de l'activité en fonction du public en situation de handicap).
- Définition de la pratique + méthodologie de séance + organisation matérielle du Hand 1er pas et Mini Hand.
- Prise en main du groupe.
- Animation de situations assurant la sécurité constante des pratiquants et se rattachant aux univers choisis du Hand 1er pas et Mini Hand.
- Règles aménagées propices à la progression des joueurs.

Secrétariat ITFE

[itfe@aura-handball.fr](mailto:itfe@aura-handball.fr)

04 76 33 63 62



### LIEUX\*

Isère

Rhône Métropole de Lyon  
+ autres comités à définir



### DURÉE ET ORGANISATION\*

**30 heures**

Présentiel

> **3 journées**

+ Parcours de formation ouvert à distance

> **travail en autonomie + classe virtuelle + tutorat**

*\* Les lieux et les dates des sessions seront disponibles sur Campus des handballeurs*

> [infos & inscription](#) <



### TARIFS

**Frais d'inscription 20€**

**Frais pédagogiques**

900 € (30 h x 30 €)

> possibilité de prise en charge par l'AFDAS pour les salariés

**Tarif bénévole** en cas de prise en charge individuelle ou club:  
180 € (30 h x 6 €)

**Frais annexes** possibles à la charge du stagiaire (restauration, déplacement et hébergement)



### VALIDATION/OBTENTION

Être en situation d'encadrement de pratiquants (compétitifs ou non)

Réaliser le volume horaire de formation règlementaire

Produire des « livrables » : séances, outils d'observation, compte-rendu de suivis de tutorats, ...

## CALENDRIER

### Inscription

⇒ à partir du 22 septembre 2025

### Période

⇒ sur un trimestre de novembre 2025 à janvier 2026 selon le bassin

# Animateur Hand à 4

Code de référence  
T4AMAG

SAISON  
2025  
2026

## PRÉSENTATION

Ce module s'adresse aux licencié(e)s qui encadrent ou qui sont amenés à encadrer la pratique Hand à 4.

Pour les personnes en situation de handicap, nous consulter pour étudier les possibilités.

## OBJECTIFS

- Concevoir, animer et évaluer des séances et des cycles de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage pour la pratique Hand à 4.
- Accueillir les pratiquants dans la séance en leur présentant les objectifs, le déroulement et les consignes de sécurité.
- Utiliser des outils d'observation, afin d'évaluer des séances et des cycles de séances.

## PRÉREQUIS

- Être licencié FFHandball avec une attestation d'honorabilité.
- Être âgé de 16 ans révolu le premier jour de la formation.
- Avoir suivi et validé le module "Tous Unis - Prévention des violences et citoyenneté"

## CONTENUS

- Cadre règlementaire spécifique des milieux concernés (scolaire, périscolaire, extra-scolaire, clubs, ...).
- Les partenaires du développement de l'activité.
- Dispositif des licences liées à cette pratique.
- Caractéristiques public à partir de 10 ans.
- Séance inclusive (adaptation inclusive de l'activité en fonction du public en situation de handicap).
- Définition de la pratique + méthodologie de séance + organisation matérielle du Hand à 4.
- Prise en main du groupe.
- Animation de situations assurant la sécurité constante des pratiquants et se rattachant aux univers choisis du Hand à 4.
- Mise en œuvre des différents rôles possibles dans le cadre de la pratique du hand à 4 : joueur, arbitre, coach, observateur, secrétaire de table.

Secrétariat ITFE

[itfe@aura-handball.fr](mailto:itfe@aura-handball.fr)

04 76 33 63 62



### LIEU\*

Par bassin (déterminé en fonction des inscriptions)



### DURÉE ET ORGANISATION\*

**20 heures**

Présentiel

> **3 journées**

+ Parcours de formation ouvert à distance

> **travail en autonomie + classe virtuelle + tutorat**

\* Les lieux et les dates des sessions seront disponibles sur Campus des handballeurs

> [infos & inscription](#) <



### TARIFS

**Frais d'inscription** 20€

**Frais pédagogiques**

600 € (20 h x 30 €)

> possibilité de prise en charge par l'AFDAS pour les salariés

**Tarif bénévole** en cas de prise en charge individuelle ou club:

120 € (20 h x 6 €)

**Frais annexes** possibles

à la charge du stagiaire

(restauration, déplacement et hébergement)



### VALIDATION/OBTENTION

Être en situation d'encadrement de pratiquants (compétitifs ou non)

Réaliser le volume horaire de formation règlementaire

Produire des « livrables » : séances, outils d'observation, compte-rendu de suivis de tutorats, ...

## CALENDRIER

### Inscription

⇒ à partir du 22 septembre 2025

### Période

⇒ sur un trimestre de novembre 2025 à janvier 2026 selon le bassin

# Animateur Beach Handball

Code de référence  
HTFPMCZ

SAISON  
2025  
2026

## PRÉSENTATION

Ce module s'adresse aux licencié(e)s qui encadrent ou qui sont amenés à encadrer la pratique Beach Handball.

Pour les personnes en situation de handicap, nous consulter pour étudier les possibilités.

## OBJECTIFS

- Concevoir, animer et évaluer des séances et des cycles de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage pour la pratique Beach Handball.
- Accueillir les pratiquants dans la séance en leur présentant les objectifs, le déroulement et les consignes de sécurité.
- Utiliser des outils d'observation, afin d'évaluer des séances et des cycles de séances.

## PRÉREQUIS

- Être licencié FFHandball avec une attestation d'honorabilité.
- Être âgé de 16 ans révolu le premier jour de la formation.
- Avoir suivi et validé le module "Tous Unis - Prévention des violences et citoyenneté"

## CONTENUS

- Cadre règlementaire spécifique des milieux concernés (clubs, scolaires, universitaires, centre de loisirs, entreprises, pratique ouverte (écoles de sports des communes), ...).
- Les partenaires du développement de l'activité.
- Dispositif des licences liées à cette pratique (Beach, Loisir Beach).
- Caractéristiques public Intéressés par la pratique "fun", extérieure, ludique et fair-play.
- Définition de la pratique + méthodologie de séance + organisation matérielle du BeachHandball.
- Prise en main du groupe.
- Animation de situations assurant la sécurité constante des pratiquants (conditions météo (chaleur, soleil, orage) et éléments de préconisations (hydratation, protection insolation, coups de soleil...)).
- Conseils et/ou élaboration d'un programme d'activités à suivre en dehors des séances

Secrétariat ITFE

[itfe@aura-handball.fr](mailto:itfe@aura-handball.fr)

04 76 33 63 62



### LIEU\*

Par bassin (déterminé en fonction des inscriptions)



### DURÉE ET ORGANISATION\*

**35 heures**

Présentiel

> **4 journées**

+ Parcours de formation ouvert à distance

> **travail en autonomie + classe virtuelle + tutorat**

\* les lieux et les dates des sessions seront disponibles sur Campus des handballeurs

> [infos & inscription](#) <



### TARIFS

**Frais d'inscription 20€**

**Frais pédagogiques**

1 050 € (35 h x 30 €)

> possibilité de prise en charge par l'AFDAS pour les salariés

**Tarif bénévole** en cas de prise en charge individuelle ou club: 210 € (35 h x 6 €)

**Frais annexes** possibles à la charge du stagiaire (restauration, déplacement et hébergement)



### VALIDATION/OBTENTION

Être en situation d'encadrement de pratiquants (compétitifs ou non)

Réaliser le volume horaire de formation règlementaire

Produire des « livrables » : séances, outils d'observation, compte-rendu de suivis de tutorats, ...

## CALENDRIER

### Inscription

⇒ à partir de mars 2026

### Période

⇒ entre avril et juillet 2026

# Animateur Handfit

Code de référence  
T4AMAH

SAISON  
2025  
2026

## PRÉSENTATION

Ce module s'adresse aux licencié(e)s qui encadrent ou qui sont amenés à encadrer la pratique Handfit.

Pour les personnes en situation de handicap, nous consulter pour étudier les possibilités.

## OBJECTIF

- Concevoir, animer et évaluer des séances et des cycles de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage pour la pratique Handfit.
- Accueillir les pratiquants dans la séance en leur présentant les objectifs, le déroulement et les consignes de sécurité.
- Utiliser des outils d'observation, afin d'évaluer des séances et des cycles de séances.

## PRÉREQUIS

- Être licencié FFHandball avec une attestation d'honorabilité.
- Être âgé de 16 ans révolu le premier jour de la formation.
- Avoir suivi et validé le module "Tous Unis - Prévention des violences et citoyenneté"

## CONTENUS

- Cadre règlementaire spécifique des milieux concernés (club, EPHAD, entreprises, milieu hospitalier, ...).
- Les partenaires du développement de l'activité.
- Dispositif des licences liées à cette pratique.
- Caractéristiques public avec peu ou sans limitation d'activité souhaitant maintenir ou retrouver une bonne santé.
- Séance inclusive (adaptation inclusive de l'activité en fonction du public en situation de handicap).
- Définition de la pratique + méthodologie de séance + organisation matérielle du HandFit.
- Prise en main du groupe.
- Animation de situations assurant la sécurité constante des pratiquants en modulant les intensités.
- Conseils et/ou élaboration d'un programme d'activités à suivre en dehors des séances.

Secrétariat ITFE

[itfe@aura-handball.fr](mailto:itfe@aura-handball.fr)

04 76 33 63 62



LIEU\*

Marcy l'Étoile (69)



DURÉE ET ORGANISATION\*

30 heures

Présentiel

> 3 journées

+ Parcours de formation ouvert à distance

> travail en autonomie + classe virtuelle + tutorat

\* Les lieux et les dates des sessions seront disponibles sur Campus des handballeurs

> [infos & inscription](#) <



TARIFS

Frais d'inscription 20€

Frais pédagogiques

900 € (30 h x 30 €)

> possibilité de prise en charge par l'AFDAS pour les salariés

Tarif bénévole en cas de prise en charge individuelle ou club: 180 € (30 h x 6 €)

Frais annexes possibles à la charge du stagiaire (restauration, déplacement et hébergement)



VALIDATION/OBTENTION

Être en situation d'encadrement de pratiquants (compétitifs ou non)

Réaliser le volume horaire de formation règlementaire

Produire des « livrables » : séances, outils d'observation, compte-rendu de suivis de tutorats, ...

## CALENDRIER

Inscription

⇒ à partir du 27 juin 2025

Période

⇒ entre novembre 2025 et mai 2026

# Animateur Handensemble

Code de référence  
T4AMAI

SAISON  
2025  
2026

## PRÉSENTATION

Ce module s'adresse aux licencié(e)s qui encadrent ou qui sont amenés à encadrer la pratique Handensemble.

Pour les personnes en situation de handicap, nous consulter pour étudier les possibilités.

## OBJECTIF

- Concevoir, animer et évaluer des séances et des cycles de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage pour la pratique Handensemble.
- Accueillir les pratiquants dans la séance en leur présentant les objectifs, le déroulement et les consignes de sécurité.
- Utiliser des outils d'observation, afin d'évaluer des séances et des cycles de séances.

## PRÉREQUIS

- Être licencié FFHandball avec une attestation d'honorabilité.
- Être âgé de 16 ans révolu le premier jour de la formation.
- Avoir suivi et validé le module "Tous Unis - Prévention des violences et citoyenneté"

## CONTENUS

- Cadre règlementaire spécifique des milieux concernés (club, centres médico-sociaux, EPHAD, scolaire, universitaire, milieu hospitalier, ...)
- Les partenaires du développement de l'activité
- Dispositif des licences liées à cette pratique (Hand Adapté, Hand Fauteuil, Hand Sourd)
- Caractéristiques public présentant une déficience d'ordre psychique, physique, sensorielle, cognitive... mais également pour les publics valides
- Définition de la pratique + méthodologie de séance + organisation matérielle du HandEnsemble
- Prise en main du groupe.
- Animation de situations assurant la sécurité constante des pratiquants pour tous les pratiquants quel que soit leurs handicaps, en tenant compte de l'hétérogénéité importante de ce public
- Conseils et/ou élaboration d'un programme d'activités à suivre en dehors des séances

### Secrétariat ITFE

[itfe@aura-handball.fr](mailto:itfe@aura-handball.fr)

04 76 33 63 62



### LIEU\*

1 site en fonction des inscriptions



### DURÉE ET ORGANISATION\*

30 heures

Présentiel

> 3 journées

+ Parcours de formation ouvert à distance

> **travail en autonomie + classe virtuelle + tutorat**

\* les lieux et les dates des sessions seront disponibles sur Campus des handballeurs

> [infos & inscription](#) <



### TARIFS

Frais d'inscription 20€

#### Frais pédagogiques

900 € (30 h x 30 €)

> possibilité de prise en charge par l'AFDAS pour les salariés

**Tarif bénévole** en cas de prise en charge individuelle ou club:  
180 € (30 h x 6 €)

**Frais annexes** possibles à la charge du stagiaire (restauration, déplacement et hébergement)



### VALIDATION/OBTENTION

Être en situation d'encadrement de pratiquants (compétitifs ou non)

Réaliser le volume horaire de formation règlementaire

Produire des « livrables » : séances, outils d'observation, compte-rendu de suivis de tutorats,...

## CALENDRIER

### Inscription

⇒ à partir du 27 juin 2025

### Période

⇒ entre décembre 2025 et mai 2026

# Formation initiale Juge Arbitre Jeune T3

Code de référence  
HTFPMBR

SAISON  
2025  
2026

## PRÉSENTATION

Cette formation s'adresse à tout JAJ club souhaitant continuer d'arbitrer dans sa catégorie d'âge ou dans des catégories inférieures.

Pour les personnes en situation de handicap, nous consulter pour étudier les possibilités.

## OBJECTIFS

- Être capable de mobiliser des connaissances pour reconnaître les situations de jeu.
- Être capable d'encadrer un match en appliquant les techniques d'arbitrage adaptées (placements, gestes...).
- Être capable d'arbitrer sur les championnats régionaux moins de 15 ans féminins et masculins dès janvier 2025.

## PRÉREQUIS

- Être licencié à la FFHandball (joueur uniquement) avec une attestation d'honorabilité à partir de 16 ans.
- Avoir entre 11 et 17 ans dans la saison en cours.
- Être qualifié JAJ CLUB.
- Être enregistré comme JAJ sur la saison en cours.
- Avoir suivi et validé le module "Tous Unis - Prévention des violences et citoyenneté"

## CONTENUS

- Apprentissage des techniques d'arbitrage (placements, déplacements, gestes, coups de sifflet ...).
- Apprentissage des règles de jeu et l'échelle des sanctions (différentes phases de jeu, différentes fautes ...).
- Apprentissage du rôle du JAJ.

## SUIVI ET ÉVALUATION

Le stagiaire devra attester de sa présence aux différents temps de formation et être désigné sur les compétitions jeunes par la CTA.

### Secrétariat ITFE

Administratif

[itfe@aura-handball.fr](mailto:itfe@aura-handball.fr)

06 16 74 81 79

Consulter les référents de vos bassins de vie pour plus d'informations > [lien](#) (document "annuaire")



### LIEU\*

Organisée dans les bassins de vie arbitrage



### DURÉE ET ORGANISATION\*

12 heures

Présentiel

> 9 heures (3 demi-journées)

FOAD & Certification (suivi)

> 3 heures

QCM d'entraînement/ Visio de correction

\* les lieux et les dates des sessions seront disponibles sur Campus des handballeurs

> [infos & inscription](#) <



### TARIFS CLUB

Frais d'inscription 10€

### Frais pédagogiques

72 € (12 h x 6 €)

Frais annexes possibles à la charge du stagiaire (restauration, déplacement)

## CALENDRIER

### Inscription

⇒ à partir du 27 juin 2025

fin des inscriptions > 10 jours avant le début de la 1<sup>ère</sup> séance du bassin session lancée dans un bassin à partir de 12 inscrits

### Période de formation

⇒ octobre 2025 - avril 2026

# Formation initiale Juge Arbitre Jeune T2

Code de référence  
HTFPMBQ

SAISON  
2025  
2026

## PRÉSENTATION

Cette formation s'adresse à tout JAJ T3 ayant été repéré par son école d'arbitrage et/ou son bassin de vie arbitrage pour officier sur les championnats moins de 16 ans AURA Excellence.

Pour les personnes en situation de handicap, nous consulter pour étudier les possibilités.

## OBJECTIFS

- Être capable d'accompagner le jeu.
- Assurer la protection des joueurs.
- Appliquer correctement l'échelle des sanctions.
- Développer les techniques d'arbitrage.

## PRÉREQUIS

- Être licencié à la FFHandball (joueur uniquement) avec une attestation d'honorabilité à partir de 16 ans.
- Avoir entre 11 et 17 ans dans la saison en cours.
- Avoir été JAJT3 sur les 2 dernières saisons avec un minimum de 5 matchs par saison.
- Avoir participé à la formation continue de début de saison
- Être proposé par le territoire et par l'animateur école d'arbitrage du club.
- Avoir suivi et validé le module "Tous Unis - Prévention des violences et citoyenneté"

## CONTENUS

- Connaissance des techniques d'arbitrage (communication, attitude, placement, déplacement ...).
- Approfondissement de l'échelle des sanctions.
- Apports dialectiques (attaque/défense, lecture de jeu,...).

## SUIVI ET ÉVALUATION

Le stagiaire devra attester de sa présence aux différents temps de formation et être désigné sur les compétitions jeunes par la CTA.

### Secrétariat ITFE

Administratif

[itfe@aura-handball.fr](mailto:itfe@aura-handball.fr)

06 16 74 81 79

### Amel ABDI

Référente T2

[a.abdi@aura-handball.fr](mailto:a.abdi@aura-handball.fr)

## CALENDRIER

### Inscription

⇒ 27 juin - 1<sup>er</sup> octobre 2025

### Période de formation

⇒ novembre 2025 - mai 2026



### LIEU\*

Organisée sur plusieurs lieux du territoire AURA



### DURÉE ET ORGANISATION\*

**12 heures**

Présentiel

> **6 heures** (2 demi-journées)

FOAD

> **3 heures**

Certification (suivi)

> **3 heures**

\* les lieux et les dates des sessions seront disponibles sur Campus des handballeurs

> [infos & inscription](#) <



### TARIF CLUB

Frais d'inscription 10€

Frais pédagogiques

72 € (12 h x 6 €)

Frais annexes possibles

à la charge du stagiaire  
(restauration, déplacement)

# Formation initiale Juge Arbitre Jeune T1

Code de référence  
HTFPMBQ

SAISON  
2025  
2026

## PRÉSENTATION

Cette formation s'adresse à tout JAJ T2 ayant été identifié par la CTA pour officier sur les championnats AURA moins de 17 ans et moins de 18 ans et sur les championnats de France moins de 17 ans et moins de 18 ans.

Pour les personnes en situation de handicap, nous consulter pour étudier les possibilités.

## OBJECTIFS

- Avoir une lecture pertinente du jeu.
- Assurer la protection des joueurs et appliquer les sanctions adéquates.
- Connaître les règles et techniques de l'arbitrage.

## PRÉREQUIS

- Être licencié à la FFHandball (joueur uniquement) avec une attestation d'honorabilité à partir de 16 ans.
- Avoir entre 11 et 17 ans dans la saison en cours.
- Avoir été JAJ T2 sur une saison entière avec un minimum de 5 matchs.
- Avoir participé à la formation continue de début de saison.
- Être proposé par le référent T2 de la ligue.
- Avoir suivi et validé le module "Tous Unis - Prévention des violences et citoyenneté"

## CONTENUS

- Connaissance des techniques d'arbitrage (communication, attitude, placement, déplacement ...).
- Approfondissement de l'échelle des sanctions.
- Apports dialectiques (attaque/défense, lecture de jeu,...).

## SUIVI ET ÉVALUATION

Le stagiaire devra attester de sa présence aux différents temps de formation et être désigné sur les compétitions jeunes par la CTA.

### Secrétariat ITFE

Administratif

[itfe@aura-handball.fr](mailto:itfe@aura-handball.fr)

06 16 74 81 79

### Romain DUREAU

Référent T1

[r.dureau@aura-handball.fr](mailto:r.dureau@aura-handball.fr)

## CALENDRIER

### Inscription

⇒ 27 juin - 1<sup>er</sup> octobre 2025

### Période de formation

⇒ novembre 2025 - avril 2026



### LIEU\*

Organisée sur plusieurs lieux du territoire AURA



### DURÉE ET ORGANISATION\*

**12 heures**

Présentiel

> **6 heures** (2 demi-journées)

FOAD

> **3 heures**

Certification (suivi)

> **3 heures**

\* les lieux et les dates des sessions seront disponibles sur Campus des handballeurs

> [infos & inscription](#) <



### TARIF CLUB

**Frais d'inscription** 10€

**Frais pédagogiques**

72 € (12 h x 6 €)

**Frais annexes** possibles

à la charge du stagiaire  
(restauration - déplacement)

# Formation initiale Juge Arbitre T3

Code de référence  
HTFPMBR

SAISON  
**2025**  
**2026**

## PRÉSENTATION

Cette formation s'adresse à tout licencié souhaitant officier en tant qu'arbitre au sein de son club à des niveaux allant de la pratique loisirs au 1<sup>er</sup> niveau territorial (plus de 16 ans division 1 féminine et masculine).

Pour les personnes en situation de handicap, nous consulter pour étudier les possibilités.

## OBJECTIFS

- Avoir une lecture pertinente du jeu.
- Assurer la protection des joueurs et appliquer les sanctions adéquates.
- Connaître les règles et techniques de l'arbitrage.

## PRÉREQUIS

- Être licencié à la FFHandball (joueur uniquement) avec une attestation d'honorabilité.
- Être âgé de 18 ans ou plus.
- Avoir suivi et validé le module "Tous Unis - Prévention des violences et citoyenneté"

## CONTENUS

- Apprentissage des techniques de base de l'arbitrage
- Connaissance du rôle et des missions de l'arbitre
- Protection des joueurs
- Compréhension du jeu

## SUIVI ET ÉVALUATION

Le stagiaire devra attester de sa présence aux différents temps de formation, participer et réussir à l'épreuve qualificative (suivi en situation de match officiel plus de 16 ans en division).

### Secrétariat ITFE

Administratif

[itfe@aura-handball.fr](mailto:itfe@aura-handball.fr)

06 16 74 81 79

Consulter les référents de vos bassins de vie pour plus d'informations > [lien](#)  
(document "annuaire")



### LIEU\*

Par bassin de vie du territoire AURA (déterminés en fonction des inscriptions)



### DURÉE ET ORGANISATION\*

**15 heures**

Présentiel  
> **6 heures** (2 demi-journées)

FOAD  
> **3 heures**

Mise en Pratique  
> **3 heures** (sur désignation CTA = 2 matchs)

Certification (suivi)  
> **3 heures**

\* Les lieux et les dates des sessions seront disponibles sur Campus des handballeurs

> [infos & inscription](#) <



### TARIFS

Frais d'inscription 10€

### Frais pédagogiques

450 € (15 h x 30 €)

> possibilité de prise en charge par l'AFDAS pour les salariés

**Tarif bénévole** en cas de prise en charge individuelle ou club:  
90 € (15 h x 6 €)

**Frais annexes possibles** à la charge du stagiaire (restauration, déplacement et hébergement)

## CALENDRIER

### Inscription

⇒ à partir du 27 juin 2025

fin des inscriptions > 10 jours avant le début de la 1<sup>ère</sup> séance du bassin  
session lancée dans un bassin à partir de 12 inscrits

### Période de formation

⇒ octobre 2025 - mai 2026

# Formation initiale Juge Arbitre T2

Code de référence  
HTFPMBQ

SAISON  
2025  
2026

## PRÉSENTATION

Cette formation s'adresse à tout Juge Arbitre T3 licencié souhaitant officier en tant qu'arbitre de la Commission Territoriale Arbitrage sur les niveaux territoriaux (jusqu'aux niveaux plus de 16 ans AURA).

Pour les personnes en situation de handicap, nous consulter pour étudier les possibilités.

## OBJECTIFS

- Avoir une lecture pertinente du jeu.
- Assurer la protection des joueurs et appliquer les sanctions adéquates.
- Renforcer la connaissance et l'application des règles de l'arbitrage.

## PRÉREQUIS

- Être licencié FFHandball (joueur uniquement) avec une attestation d'honorabilité.
- Être âgé de 18 ans ou plus.
- Avoir officialisé en tant que JA T3 sur les 2 saisons consécutives avec suffisamment de match (14 matchs sur les 2 dernières saisons)
- Avoir suivi et validé le module "Tous Unis - Prévention des violences et citoyenneté"

## CONTENUS

- Décrypter les aspects technico-tactique au service du joueur et de la lecture du jeu.
- Développement des compétences relationnelles et de communications avec les acteurs du jeu en liens avec la gestion des émotions.
- Accroître son auto-analyse via des outils informatiques permettant l'auto formation.

## SUIVI ET ÉVALUATION

Le stagiaire devra attester de sa présence aux différents temps de formation, participer et réussir à l'épreuve qualificative (suivi en situation de match officiel de PréNational Féminine ou Honneur Masculin).

### Secrétariat ITFE

Administratif

[itfe@aura-handball.fr](mailto:itfe@aura-handball.fr)

06 16 74 81 79

### Jean-François BERGOEND

Référent T2

[jf.bergoend@aura-handball.fr](mailto:jf.bergoend@aura-handball.fr)

Institut Formation Emploi | Ligue Auvergne Rhône Alpes Handball



### LIEU\*

en fonction des inscriptions



### DURÉE ET ORGANISATION\*

#### 16 heures

Présentiel

> 6 heures (1 journée)

Visio

> 3 heures (1/2 journée)

Mise en pratique

> 4 heures (sur désignation CTA = 2 matchs)

Certification (suivi)

> 3 heures

\* les lieux et les dates des sessions seront disponibles sur Campus des handballeurs

> [infos & inscription](#) <



### TARIFS

Frais d'inscription 10€

#### Frais pédagogiques

580 € (16 h x 30 €)

> possibilité de prise en charge par l'AFDAS pour les salariés

**Tarif bénévole** en cas de prise en charge individuelle ou club:

96 € (16 h x 6 €)

#### Frais annexes possibles

à la charge du stagiaire (restauration, déplacement et hébergement)

## CALENDRIER

### Inscription

⇒ 27 juin - 15 décembre 2025

### Période de formation

⇒ février - mars 2026

### Période de qualification

⇒ mars - mai 2026

# Formation initiale Juge Arbitre T1

Code de référence  
HTFPMBQ

SAISON  
2025  
2026

## PRÉSENTATION

Cette formation s'adresse à tout Juge Arbitre T2 licencié souhaitant officier en tant qu'arbitre de la Commission Territoriale Arbitrage sur les niveaux territoriaux (jusqu'aux niveaux plus de 16 ans AURA).

Pour les personnes en situation de handicap, nous consulter pour étudier les possibilités.

## OBJECTIFS

- Avoir une lecture pertinente du jeu.
- Assurer la protection des joueurs et appliquer les sanctions adéquates.
- Maîtriser la connaissance et l'application des règles de l'arbitrage.

## PRÉREQUIS

- Être licencié FFHandball (joueur uniquement) avec une attestation d'honorabilité.
- Être âgé de 18 ans ou plus.
- Avoir officialisé en tant que JA T2 sur les 2 saisons consécutives avec suffisamment de match (14 matchs sur les 2 dernières saisons).
- Avoir suivi et validé le module "Tous Unis - Prévention des violences et citoyenneté"

## CONTENUS

- Décrypter les aspects technico-tactique au service du joueur et de la lecture du jeu.
- Développement des compétences relationnelles et de communications avec les acteurs du jeu en liens avec la gestion des émotions.
- Accroître son auto-analyse via des outils informatiques permettant l'auto formation.

## SUIVI ET ÉVALUATION

Le stagiaire devra attester de sa présence aux différents temps de formation, participer et réussir à l'épreuve qualificative (suivi en situation de match officiel de PréNational Féminine, N3 Féminin, Excellence Masculin).

### Secrétariat ITFE

Administratif

[itfe@aura-handball.fr](mailto:itfe@aura-handball.fr)

06 16 74 81 79

### Arnaud RICHIN

Référent T1

[a.richin@aura-handball.fr](mailto:a.richin@aura-handball.fr)

## CALENDRIER

### Inscription

⇒ 27 juin - 15 décembre 2025

### Période de formation

⇒ février - mars 2026

### Période de qualification

⇒ mars - mai 2026



### LIEU\*

en fonction des inscriptions



### DURÉE ET ORGANISATION\*

#### 16 heures

Présentiel

> **6 heures** (1 journée)

Visio

> **3 heures** (1/2 journée)

Mise en pratique

> **4 heures** (sur désignation CTA = 2 matchs)

Certification (suivi)

> **3 heures**

\* Les lieux et les dates des sessions seront disponibles sur Campus des handballeurs

> [infos & inscription](#) <



### TARIFS

**Frais d'inscription** 10€

#### Frais pédagogiques

480 € (16 h x 30 €)

> possibilité de prise en charge par l'AFDAS pour les salariés

**Tarif bénévole** en cas de prise en charge individuelle ou club:

96 € (16 h x 6 €)

#### Frais annexes possibles

à la charge du stagiaire (restauration, déplacement et hébergement)

# Validation d'expérience arbitrage

Code de référence  
HTFPMBR

SAISON  
2025  
2026

## PRÉSENTATION

Cette validation d'expérience s'adresse à tout public ayant eu une expérience au niveau national (joueur, entraîneur, ancien arbitre) ou au niveau territorial (arbitres) et souhaitant (re)devenir arbitre.

Pour les personnes en situation de handicap, nous consulter pour étudier les possibilités.

## OBJECTIFS

- Être capable de mobiliser des connaissances pour reconnaître les situations de jeu.
- Être capable d'encadrer un match en appliquant les techniques d'arbitrage adaptées (placements, gestes...).

## PRÉREQUIS

- Être licencié à la FFHandball (joueur uniquement) avec une attestation d'honorabilité.
- Avoir été JA T3 **ou** JA T2 **ou** JA T1 **ou** JA Fédéral **ou** joueur **ou** entraîneur de niveau national a minima pendant 2 années consécutives.
- Avoir suivi et validé le module "Tous Unis - Prévention des violences et citoyenneté"

## CONTENUS *(si mise en place d'un parcours de formation individualisé)*

- Aspects réglementaires et administratifs
- Échanges autour de la lecture du jeu
- Apprentissage des techniques d'arbitrage



## MODALITÉS

- 1 Se connecter sur Campus des handballeurs, s'inscrire en déposant votre lettre de motivation et remplir le formulaire de positionnement > [infos & inscription](#)
- 2 Entretien relatif à l'expérience du demandeur (sous réserve de sélection du candidat).
- 3 Mise en place d'un parcours de formation individualisé pour le candidat si nécessaire (sous réserve de sélection du candidat).
- 4 Un suivi en circonstance d'un match officiel sur le niveau plus de 16 ans division.



## TARIF

100 €

### Secrétariat ITFE

Administratif

[itfe@aura-handball.fr](mailto:itfe@aura-handball.fr)

06 16 74 81 79

### Serge ALLEYRON-BIRON

Contenu pédagogique

[s.alleyron-biron@aura-handball.fr](mailto:s.alleyron-biron@aura-handball.fr)

### Arnaud RICHIN

Contenu pédagogique

[a.richin@aura-handball.fr](mailto:a.richin@aura-handball.fr)

## CALENDRIER

### Inscription

⇒ sur demande tout au long de la saison

# Accompagnateur d'une école d'arbitrage

Code de référence  
HTFPC15

SAISON  
2025  
2026

## PRÉSENTATION

Ce module s'adresse aux licencié(e)s qui accompagnent ou seraient amenés à accompagner les juges arbitres jeunes, sur et en dehors du terrain, au cours d'un match, d'une rencontre, ou pendant la semaine.

Pour les personnes en situation de handicap, nous consulter pour étudier les possibilités.

## OBJECTIFS

- Assister l'arbitre débutant.
- Soutenir l'arbitre pour maintenir un climat favorable.
- Protéger l'arbitre en utilisant le Temps de Régulation Comportemental (TRC).

## PRÉREQUIS

- Être licencié FFHandball avec une attestation d'honorabilité.
- Être âgé de 18 ans révolu le premier jour de la formation.
- Avoir suivi et validé le module "Tous Unis - Prévention des violences et citoyenneté"

## CONTENUS

- Prise en charge de juges arbitres jeunes (JA) avant, pendant et après une activité de handball.
- Gestion et accomplissement des formalités réglementaires et administratives.
- Accès et engagement dans la fonction « Juge Arbitre Jeune ».
- Perception des conflits et intervention si nécessaire.

**Erwan PAGANOTTO**

Contenu pédagogique

[5100000.epaganotto@ffhandball.net](mailto:5100000.epaganotto@ffhandball.net)

07 57 02 07 96



### LIEU\*

A distance et dans le club



### DURÉE ET ORGANISATION\*

**5 heures**

Module de formation  
100% à distance + Mise en situation dans le club

\* Les lieux et les dates des sessions seront disponibles sur Campus des handballeurs

> [infos & inscription](#) <



### TARIF

Frais d'inscription 10€



### VALIDATION/OBTENTION

Participer à deux matchs en tant que Juge Accompagnateur École d'Arbitrage

Réalisé le volume horaire de formation réglementaire

Réussir le quiz de fin de formation (note > 70%)

## CALENDRIER

### Inscription

⇒ tout au long de la saison

### Période de formation

⇒ tout au long de la saison

# Accompagnateur club

Code de référence  
HTFPMEG

SAISON  
2025  
2026

## PRÉSENTATION

Ce module s'adresse aux Juges Accompagnateurs d'École d'Arbitrage souhaitant s'investir dans l'encadrement de l'arbitrage.

Pour les personnes en situation de handicap, nous consulter pour étudier les possibilités.

## OBJECTIFS

- Motiver et conseiller les Juges Arbitres dans leur projet de formation.
- Participer à leur formation en lien avec le territoire.
- Demander aux Juges Arbitres de sanctionner les officiels et/ou les joueurs/joueuses.

## PRÉREQUIS

- Être licencié FFHandball avec une attestation d'honorabilité.
- Être âgé de 18 ans révolu le premier jour de la formation.
- Être Accompagnateur École Arbitrage.
- Avoir suivi et validé le module "Tous Unis - Prévention des violences et citoyenneté"

## CONTENUS

- Fidélisation du Juge Arbitre Jeune (JAJ) dans son activité.
- Utilisation de ressources pédagogiques.
- Perception des conflits et médiation.
- Intervention adaptée sur le terrain.

**Erwan PAGANOTTO**

Contenu pédagogique

[5100000.epaganotto@ffhandball.net](mailto:5100000.epaganotto@ffhandball.net)

07 57 02 07 96

**David MARTINEZ**

Contenu pédagogique

[d.martinez@aura-handball.fr](mailto:d.martinez@aura-handball.fr)



### LIEU\*

Bron/ Chambéry-Grenoble/  
Clermont/Valence



### DURÉE ET ORGANISATION\*

**10 heures**

Présentiel

> **6 heures** (2 demi-journées)

Visio

> **2 x 1 heure**

Mise en situation dans le club

> **2 x 1 heure**

\* les lieux et les dates des sessions seront disponibles sur Campus des handballeurs

> [infos & inscription](#) <



### TARIFS

**Frais d'inscription** 10€

**Frais pédagogiques**

300 € (10 h x 30 €)

> possibilité de prise en charge par l'AFDAS pour les salariés

**Tarif bénévole** en cas de prise en charge individuelle ou club: 60 € (10 h x 6 €)

**Frais annexes** possibles à la charge du stagiaire (restauration, déplacement et hébergement)



### VALIDATION/OBTENTION

Justifier de trois accompagnements en tant que Juge Accompagnateur Club

Réaliser le volume horaire de formation réglementaire

## CALENDRIER

### Inscription

⇒ jusqu'au 5 septembre 2025

### Période de formation

⇒ septembre - décembre 2025

# Animateur d'une école d'arbitrage

Code de référence  
HTFPC16

SAISON  
2025  
2026

## PRÉSENTATION

Ce module s'adresse aux Juges Accompagnateurs Club souhaitant s'investir dans l'encadrement de l'arbitrage.

Pour les personnes en situation de handicap, nous consulter pour étudier les possibilités.

## OBJECTIFS

- Préparer, organiser son action dans le cadre du projet club.
- Contribuer au projet de formation du joueur/arbitre et de l'arbitre/joueur.
- Participer au réseau de détection en lien avec la Commission Territoriale d'Arbitrage (CTA).
- Garantir les valeurs du handball au sein du club.

## PRÉREQUIS

- Être licencié FFHandball avec une attestation d'honorabilité.
- Être âgé de 18 ans révolu le premier jour de la formation.
- Être Accompagnateur Club.
- Avoir suivi et validé le module "Tous Unis - Prévention des violences et citoyenneté"

## CONTENUS

- Promotion de l'arbitrage au sein du club.
- Construction de temps de formation adaptés aux différents publics.
- Les profils d'arbitres.
- Désignation des Juges Arbitres Jeunes.
- Actions autour des valeurs de l'arbitrage.

**Erwan PAGANOTTO**  
Contenu pédagogique  
[5100000.epaganotto@ffhandball.net](mailto:5100000.epaganotto@ffhandball.net)  
07 57 02 07 96



### LIEU\*

Bron/ Clermont/  
Montbonnot



### DURÉE ET ORGANISATION\*

**15 heures**

Présentiel  
> **9 heures** (3 demi-journées)

Visio  
> **1 heure**

Travail en autonomie  
> **4 heures**

Certification  
> **1 heure**

\* Les lieux et les dates des sessions seront disponibles sur Campus des handballeurs

> [infos & inscription](#) <



### TARIFS

Frais d'inscription 10€

**Frais pédagogiques**  
450 € (15 h x 30 €)  
> possibilité de prise en charge par l'AFDAS pour les salariés

**Tarif bénévole** en cas de prise en charge individuelle ou club:  
90 € (15 h x 6 €)

**Frais annexes** possibles à la charge du stagiaire (restauration, déplacement et hébergement)

**Frais de qualification**  
60 € (salarié ou bénévole)



### VALIDATION/OBTENTION

Réaliser le volume horaire de formation réglementaire

Réussir une épreuve devant un jury

## CALENDRIER

### Inscription

⇒ du 1 décembre 2025 au 3 janvier 2026

### Période de formation

⇒ janvier - avril 2026

# Accompagnateur territorial

Code de référence  
HTFPC17

SAISON  
**2025**  
**2026**

## PRÉSENTATION

Ce module s'adresse particulièrement aux personnes désignées par la Commission Territoriale Arbitrage pour suivre un ou plusieurs arbitres officiant sur une rencontre.

Pour les personnes en situation de handicap, nous consulter pour étudier les possibilités.

## OBJECTIFS

- Analyser et évaluer un niveau de performance en compétition.
- Conduire un entretien d'après-match avec un objectif de progression.
- Participer à la poursuite de formation des Juges Arbitres.

## PRÉREQUIS

- Être licencié FFHandball avec une attestation d'honorabilité.
- Être âgé de 18 ans révolu le premier jour de la formation.
- Être Accompagnateur Club sur 2 saisons consécutives.
- Avoir suivi et validé le module "Tous Unis - Prévention des violences et citoyenneté"

## CONTENUS

- Caractéristiques du jeu.
- Auto-évaluation des Juges Arbitres.
- Parcours de formation du Juge Arbitre.

**David MARTINEZ**  
Contenu pédagogique  
[d.martinez@aura-handball.fr](mailto:d.martinez@aura-handball.fr)



### LIEU\*

Dans chaque bassin d'arbitrage



### DURÉE ET ORGANISATION\*

#### 24 heures

Présentiel  
> **12 heures** (2 journées)

Visio  
> **6 heures** (2x3 heures)

Mise en situation pratique  
> **2 temps de 3 heures**

Certification  
> **3 heures**

**Limité à 12 stagiaires**

*\* les lieux et les dates des sessions seront disponibles sur Campus des handballeurs*

> [infos & inscription](#) <



### TARIFS

**Frais d'inscription** 10€

**Frais pédagogiques**

720 € (24 h x 30 €)

> possibilité de prise en charge par l'AFDAS pour les salariés

**Tarif bénévole** en cas de prise en charge individuelle ou club:  
144 € (24 h x 6 €)

**Frais annexes** possibles à la charge du stagiaire (restauration, déplacement et hébergement)

**Frais de qualification**  
60 € (salarié ou bénévole)



### VALIDATION/OBTENTION

Réaliser le volume horaire de formation règlementaire

Réussir une épreuve devant un jury

## CALENDRIER

### Inscription

⇒ décembre 2025

### Période de formation

⇒ janvier - février 2026

# Officiel table de marque

Code de référence  
HTFPMBP

SAISON  
2025  
2026

## PRÉSENTATION

Ce module s'adresse aux licencié(e)s majeur(e)s qui souhaitent s'impliquer dans la tenue d'une table de marque (fonction de secrétaire de table et/ou chronométreur) lors des compétitions de tout niveau et plus particulièrement aux personnes qui assurent la gestion du match à l'aide des outils mis à leur disposition (Feuille De Match Électronique - FDME - et console de chronométrage), qui assistent les arbitres au niveau de la gestion de la rencontre avec neutralité et impartialité et qui communiquent avec les officiels inscrits sur la FDME.

Pour les personnes en situation de handicap, nous consulter pour étudier les possibilités.

## OBJECTIFS

- Connaître les outils mis à sa disposition et en vérifier le bon fonctionnement
- Renseigner la Feuille De Match Electronique (FDME) avant et après la rencontre
- Maîtriser les règles spécifiques liées à son activité de secrétaire ou de chronométreur
- Maîtriser la communication avec les arbitres
- Collaborer avec son partenaire à la table
- Utiliser la gestuelle appropriée
- Interrompre le jeu (sifflet, signal sonore) en cas de nécessité ou sur demande d'un Juge Accompagnateur (TRC) ou d'un Juge Délégué

## PRÉREQUIS

- Être licencié FFHandball avec une attestation d'honorabilité.
- Être âgé de 18 ans révolu le premier jour de la formation.
- Avoir suivi et validé le module "Tous Unis - Prévention des violences et citoyenneté"

## CONTENUS

- Connaissance de l'organisation de l'arbitrage : l'organisation de la Commission Territorial d'Arbitrage et de la Commission Nationale d'Arbitrage
- Connaissance des missions de la table de marque : la fonction de secrétaire, la fonction de chronométreur et les missions des Juges Accompagnateurs (Temps de Régulation Comportementale - Sanctions ...)
- Les outils spécifiques à la fonction : l'utilisation de la FDME et l'utilisation de la Feuille De Table Electronique (FDTE)
- Connaissances réglementaires : la gestuelle des arbitres, les règles du jeu spécifiques à la fonction et les règles aménagées du territoire

### Secrétariat ITFE

Administratif

[itfe@aura-handball.fr](mailto:itfe@aura-handball.fr)

07 76 15 73 78

### Serge ALLEYRON-BIRON

Contenu pédagogique

[s.alleyron-biron@aura-handball.fr](mailto:s.alleyron-biron@aura-handball.fr)



### LIEUX\*

Sur le territoire



### DURÉE ET ORGANISATION\*

5 heures

Présentiel

> 3 heures

Visio

> 2 visios de 1 heure

\* Les lieux et les dates des sessions seront disponibles sur Campus des handballeurs

> [infos & inscription](#) <



### TARIFS

Frais d'inscription 10€

### Frais pédagogiques

150 € (5 h x 30 €)

> possibilité de prise en charge par l'AFDAS pour les salariés

**Tarif bénévole** en cas de prise en charge individuelle ou club:  
30 € (5 h x 6 €)

**Frais annexes** possibles à la charge du stagiaire (restauration, déplacement et hébergement)



### VALIDATION/OBTENTION

Participer à l'ensemble de la formation

Réussir un test de connaissance (note > 70%)

## CALENDRIER

### Inscription

⇨ du 1er septembre au 31 octobre 2025

### Période de formation

⇨ novembre - décembre 2025

# Responsable de salle et d'espace de compétition

Code de référence  
HTFPMDT

SAISON  
2025  
2026

## PRÉSENTATION

Ce module s'adresse aux licencié(e)s qui souhaitent s'impliquer dans la fonction de responsable de salle et d'espace de compétition lors des matchs de tout niveau et plus particulièrement aux personnes qui assure l'accueil des acteurs de la rencontre.

Pour les personnes en situation de handicap, nous consulter pour étudier les possibilités.

## OBJECTIFS

- Contribuer au bien vivre ensemble autour d'une rencontre.
- S'assurer de la conformité des installations de l'espace de compétition.
- Veiller à maintenir un climat favorable au déroulement de la rencontre.

## PRÉREQUIS

- Être licencié FFHandball avec une attestation d'honorabilité.
- Être âgé de 18 ans révolu le premier jour de la formation.
- Avoir suivi et validé le module "Tous Unis - Prévention des violences et citoyenneté"

## CONTENUS

- Connaissance de l'organisation de l'arbitrage.
- Connaissance des missions inhérentes à la fonction RSEC, des missions des Juges Accompagnateurs (TRC - Sanctions ...) et du référent intégrité de la Ligue.
- Les outils spécifiques à la fonction RSEC.
- Guide des bonnes conduites à tenir.
- Communication sur la prévention des incivilités.
- Connaissances réglementaires.

Secrétariat ITFE  
[itfe@aura-handball.fr](mailto:itfe@aura-handball.fr)  
04 76 33 63 62



### LIEUX\*

Sur le territoire



### DURÉE ET ORGANISATION\*

5 heures

Présentiel et/ou à distance

\* les lieux et les dates des sessions seront disponibles sur Campus des handballeurs

> [infos & inscription](#) <



### TARIFS

Frais d'inscription 10€

#### Frais pédagogiques

150 € (5 h x 30 €)

> possibilité de prise en charge par l'AFDAS pour les salariés

**Tarif bénévole** en cas de prise en charge individuelle ou club :  
30 € (5 h x 6 €)

**Frais annexes** possibles à la charge du stagiaire (restauration, déplacement et hébergement)



### VALIDATION/OBTENTION

Participer à l'ensemble de la formation

Réussir un test de connaissance (note > 70%)

## CALENDRIER

### Inscription

⇒ à partir d'octobre 2025

### Période de formation

⇒ novembre - décembre 2025

# Participer à l'élaboration et la gestion du projet associatif

Code de référence  
T4C02MAC

SAISON  
2025  
2026

## PRÉSENTATION

Ce module s'adresse aux licencié(e)s qui souhaitent participer à l'élaboration et la gestion du projet associatif au sein de leur club.

Pour les personnes en situation de handicap, nous consulter pour étudier les possibilités.

## OBJECTIFS

- Contribuer à l'élaboration de projets.
- Mettre en oeuvre des actions du projet dans son club.
- Evaluer les actions du projet.
- Gérer les tâches administratives de la structure.
- Développer la citoyenneté, l'éthique et les valeurs.
- Favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap.

## PRÉREQUIS

- Être licencié FFHandball avec une attestation d'honorabilité.
- Être âgé de 16 ans révolu le premier jour de la formation.
- Avoir suivi et validé le module "Tous Unis - Prévention des violences et citoyenneté"

## CONTENUS

- Élaboration du projet associatif du club.
- Recrutement et mobilisation des bénévoles.
- Gestion des tâches administratives de l'organisation sportive du club.
- Développement des actions citoyennes au sein du club.
- Politiques publiques et demandes de subventions.
- L'environnement du club et les acteurs associés.
- Les responsabilités d'un dirigeant associatif de club.
- Gestion comptable et financière de son club.

Secrétariat ITFE  
[itfe@aura-handball.fr](mailto:itfe@aura-handball.fr)  
04 76 33 63 62



### LIEU\*

Par bassin (déterminé en fonction des inscriptions)



### DURÉE ET ORGANISATION\*

20 heures

Présentiel et/ou à distance

\* les lieux et les dates des sessions seront disponibles sur Campus des handballeurs

> [infos & inscription](#) <



### TARIFS

Frais d'inscription 20€

#### Frais pédagogiques

600 € (20 h x 30 €)

> possibilité de prise en charge par l'AFDAS pour les salariés

**Tarif bénévole** en cas de prise en charge individuelle ou club :  
120 € (20 h x 6 €)

**Frais annexes** possibles à la charge du stagiaire (restauration, déplacement et hébergement)



### VALIDATION/OBTENTION

Réaliser le volume horaire de formation règlementaire

Produire des « livrables » : séances, outils d'observation, compte-rendu de suivis de tutorats,...

## CALENDRIER

### Inscription

⇒ à partir du 22 septembre 2025

### Période

⇒ octobre 2025 - juin 2026

# Valoriser et promouvoir les activités

Code de référence  
T4C02MAD

SAISON  
2025  
2026

## PRÉSENTATION

Ce module s'adresse aux licencié(e)s qui souhaitent valoriser et promouvoir les activités de son club.

Pour les personnes en situation de handicap, nous consulter pour étudier les possibilités.

## OBJECTIFS

- Communiquer sur les activités et services de son club auprès des licenciés et leur entourage.
- Promouvoir les activités et services de son club auprès des différents acteurs et partenaires.

## PRÉREQUIS

- Être licencié FFHandball avec une attestation d'honorabilité.
- Être âgé de 16 ans révolu le premier jour de la formation.
- Avoir suivi et validé le module "Tous Unis - Prévention des violences et citoyenneté"

## CONTENUS

- Développement de nouveaux partenaires pour son club : sponsoring, mécénat.
- Les outils numériques et digitaux au service de la gestion du club : applications fédérales, réseaux sociaux.
- Diversification des offres de pratiques et services de son club.
- Animation d'une réunion

Secrétariat ITFE  
[itfe@aura-handball.fr](mailto:itfe@aura-handball.fr)  
04 76 33 63 62



### LIEU\*

Par bassin (déterminé en fonction des inscriptions)



### DURÉE ET ORGANISATION\*

15 heures

Présentiel et/ou à distance

\* les lieux et les dates des sessions seront disponibles sur Campus des handballeurs  
> [infos & inscription](#) <



### TARIFS

Frais d'inscription 20€

#### Frais pédagogiques

450 € (15 h x 30 €)

> possibilité de prise en charge par l'AFDAS pour les salariés

**Tarif bénévole** en cas de prise en charge individuelle ou club :  
90 € (15 h x 6 €)

**Frais annexes** possibles à la charge du stagiaire (restauration, déplacement et hébergement)



### VALIDATION/OBTENTION

Réaliser le volume horaire de formation réglementaire

Produire des « livrables » : séances, outils d'observation, compte-rendu de suivis de tutorats,...

## CALENDRIER

### Inscription

⇒ à partir du 22 septembre 2025

### Période

⇒ octobre 2025 - juin 2026

# Formation Civique et Citoyenne

Code de référence  
HTFPMDD

SAISON  
2025  
2026

## PRÉSENTATION

Cette formation, à destination des volontaires en service civique présents dans les clubs de Handball de la région Auvergne Rhône Alpes, vise à élargir les centres d'intérêt et les réflexions sur des grands thèmes (droits et devoirs du citoyen, solidarités, égalité homme-femme, développement durable, écologie, handicap,...), en donnant du sens, en les concrétisant et en suscitant questions et débats.

Pour les personnes en situation de handicap, nous consulter pour étudier les possibilités.

## OBJECTIFS

- Élargir les centres d'intérêts et les réflexions des volontaires sur des grands thèmes, en leur donnant du sens, et en suscitant questions et débats.
- S'impliquer dans une action en lien avec le projet d'accueil du club et en relation avec le tuteur du club.

## PRÉREQUIS

- Être âgé de 16 à 25 ans.
- Être engagé en service civique dans un club de Handball (disposer d'un contrat validé).
- Être licencié FFHandball avec une attestation d'honorabilité.
- Avoir suivi et validé le module "Tous Unis - Prévention des violences et citoyenneté"

## CONTENUS

La formation s'appuie sur le référentiel de formation des services de l'État. Les différents contenus seront vus de cette manière : échanges de bonnes pratiques, apports théoriques, mise en application, bilan et apports d'outils pratiques.



### LIEUX\*

3 ou 4 sites en fonction de la localisation des volontaires en service civique



### DURÉE ET ORGANISATION\*

**14 heures**

Présentiel

> **2 journées**

\* les lieux et les dates des sessions seront disponibles sur Campus des handballeurs

> [infos & inscription](#) <



### TARIFS

#### Frais pédagogiques

2 jours de formation  
> 100 €

#### Frais annexes possibles

à la charge du stagiaire  
(restauration et déplacement)



### VALIDATION/OBTENTION

Réaliser le volume horaire de formation réglementaire

Produire des « livrables » : séances, outils d'observation, compte-rendu de suivis de tutorats,...

Chloë MASSERON

[5100000.cmasseron@ffhandball.net](mailto:5100000.cmasseron@ffhandball.net)

06 23 60 14 15

## CALENDRIER

### Inscription

⇒ à partir de fin septembre 2025

### Période

⇒ octobre - décembre 2025

# Animateur de formation

Code de référence  
HTFPC14

SAISON  
2025  
2026

## PRÉSENTATION

Cette formation est à destination des personnes (professionnelle ou bénévoles) impliquées ou souhaitant s'impliquer dans des actions de formation territoriales d'encadrement sportif, d'arbitres, de dirigeants, des offres de pratiques.

Pour les personnes en situation de handicap, nous consulter pour étudier les possibilités.

## OBJECTIFS

- Faciliter l'intégration des stagiaires dans une structure.
- Choisir et préparer une situation d'animation de formation.
- Animer une séquence de formation active et motivante en présentiel.
- Utiliser des ressources numériques.
- Utiliser des outils d'évaluation portant sur les objectifs de la séquence.

## PRÉREQUIS

- Être licencié FFHandball avec une attestation d'honorabilité.
- Être âgé de 18 ans révolu le premier jour de la formation.
- Avoir suivi et validé le module "Tous Unis - Prévention des violences et citoyenneté"

## CONTENUS

- Mise en place d'une action de formation.
- Animation d'une séquence de formation.
- Choix et utilisation des ressources numériques.
- Outils d'évaluation.

## ÉVALUATION

Le formateur proposera une grille d'évaluation en fin de formation pour définir le niveau de réussite du stagiaire.



### LIEU\*

Centre de formation (Bron · Montbonnot · Clermont-Ferrand)



### DURÉE ET ORGANISATION\*

**27 heures**

Présentiel

> **3 journées**

+ Parcours de formation ouvert à distance

> **travail en autonomie + classe virtuelle + tutorat**

*\* Les lieux et les dates des sessions seront disponibles sur Campus des handballeurs*

> [infos & inscription](#) <



### TARIFS

**Frais d'inscription 20€**

#### Frais pédagogiques

810 € (27 h x 30 €)

> possibilité de prise en charge par l'AFDAS pour les salariés

#### Tarif bénévole en cas de prise

en charge individuelle ou club:

162 € (27 h x 6 €)

#### Frais annexes possibles

à la charge du stagiaire (restauration, déplacement et hébergement)

#### Frais de certification

60 € (salarié ou bénévole)

## CERTIFICATION

Il est possible de se présenter, en fin de formation, à la certification "Animateur de formation". Les modalités seront disponibles sur Campus des handballeurs.

**Benoit LARUE**

Responsable pédagogique

[5100000.blarue@ffhandball.net](mailto:5100000.blarue@ffhandball.net)

06 62 19 49 07

## CALENDRIER

### Inscription

⇒ novembre - décembre 2025

### Période

⇒ février - septembre 2026

# Tuteur maître d'apprentissage

Code de référence  
HTFPC18

SAISON  
2025  
2026

## PRÉSENTATION

Cette formation est à destination des personnes (professionnelles ou bénévoles) impliquées ou souhaitant s'impliquer dans des actions de suivi et d'accompagnement d'un stagiaire en formation professionnelle (par apprentissage ou non).

Pour les personnes en situation de handicap, nous consulter pour étudier les possibilités.

## OBJECTIFS

- Accueillir et faciliter l'intégration de l'apprenti/alternant
- Accompagner le développement des apprentissages et l'autonomie professionnelle
- Participer à la transmission des savoir-faire et à l'évaluation des apprentissages

## PRÉREQUIS

- Être licencié FFHandball avec une attestation d'honorabilité.
- Être âgé de 18 ans révolu le premier jour de la formation.
- Avoir suivi et validé le module "Tous Unis - Prévention des violences et citoyenneté"

## CONTENUS

- Dispositifs d'accompagnement des tutorés.
- Techniques d'évaluation.
- Accompagnement de l'apprenti en situation formative.
- Entretien du débriefing
- Entretien d'évaluation et analyse

## ÉVALUATION

Le formateur proposera une grille d'évaluation en fin de formation pour définir le niveau de réussite du stagiaire.

**Benoit LARUE**

Responsable pédagogique

[5100000.blarue@ffhandball.net](mailto:5100000.blarue@ffhandball.net)

06 62 19 49 07

## CALENDRIER

**Inscription**

⇒ septembre 2025

**Période**

⇒ octobre 2025 - janvier 2026



### LIEU

e-learning via un Environnement Numérique de Travail (ENT)



### DURÉE ET ORGANISATION\*

**21 heures**

Parcours de formation ouvert à distance

\* les lieux et les dates des sessions seront disponibles sur Campus des handballeurs

> [infos & inscription](#) <



### TARIFS

**Frais d'inscription 20€**

**Frais pédagogiques**

630 € (21 h x 30 €)

> possibilité de prise en charge par l'AFDAS

**Frais annexes possibles**

à la charge du stagiaire (restauration, déplacement et hébergement)



## Les formations professionnelles

- Titres à Finalité Professionnelle (TFP) [page 39]
- Formation Professionnelle Continue [page 40]
- Validation des Acquis de l'Expérience [page 41]



# Titres à Finalité Professionnelle (TFP)

Les Titres à Finalité Professionnelle répondent aux obligations de l'article L212-1 du code du Sport et permettent d'exercer des fonctions d'encadrement du handball contre rémunération.

## Éducateur de Handball (niveau IV - bac)

Formation pour devenir "agent de développement sportif", "animateur sportif" ou "entraîneur jeune/adulte niveau territorial".

[code de référence > T4]

## Entraîneur de Handball (niveau V - bac +2)

Formation pour devenir "coordinateur club", "directeur technique" ou "entraîneur jeune/adulte niveau national".

[code de référence > T5]

Ces deux titres sont dispensés par l'Institut Territorial de la Formation et l'Emploi de la Ligue Auvergne Rhône Alpes Handball.

Ils sont ouverts à l'apprentissage en lien avec notre Centre de Formation d'Apprentis partenaire "ADASA".



**Titre IV - promo 6\*** > de septembre 2025 à septembre 2026 (12 mois)

**Titre V - promo 6\*\*** > de septembre 2025 à février 2027 (17 mois)

\* Les inscriptions aux épreuves de sélection sont ouvertes jusqu'au mercredi 25 juin 2025.

\*\* Les inscriptions aux épreuves de sélection sont ouvertes jusqu'au vendredi 27 juin 2025.



**+ D'INFOS**

(objectifs, prérequis, contenus,...)

[www.aura-handball.fr](http://www.aura-handball.fr)

## Entraîneur de Handball secteur professionnel (niveau VI - bac)

Ce titre est géré par l'Institut de Fédéral de la Formation et de l'Emploi.

Formation pour devenir "entraîneur professionnel » dans un club professionnel ou auprès d'une équipe national ou "entraîneur / formateur de joueur » dans une structure de formation d'un club professionnel ou fédéral, agréé par le ministère des sports (pôle espoir, site d'excellence et CFCP).



**+ D'INFOS**

[www.aura-handball.fr](http://www.aura-handball.fr)

**2**  
mentions

- > Entraîneur professionnel
- > Entraîneur / Formateur de joueurs

La Ligue Auvergne Rhône Alpes Handball propose des temps de formation professionnelle continue (FPC) pour les salariés des clubs et des comités du territoire Auvergne-Rhône-Alpes au cours de la saison.

*(liste non exhaustive)*

## Entraîner des gardiens/gardiennes de but

25 heures > 16 heures en présentiel + 9 heures à distance

## Manager des gardiens/gardiennes de but

40 heures > 2 jours en présentiel

## Manager des jeunes

15 heures > 2 jours en présentiel

## Manager des adultes

15 heures > 2 jours en présentiel

## Détecter des jeunes talents

15 heures > 2 jours en présentiel

## Relation entraîneur/entraîné

15 heures > 2 jours en présentiel

## Jeu aux postes

15 heures > 2 jours en présentiel

## Outils vidéos au service de l'entraînement

15 heures > 2 jours en présentiel

## Gestion des conflits

15 heures > 2 jours en présentiel

## Planifier la préparation physique sur la saison

15 heures > 2 jours en présentiel

## Préparation mentale d'un collectif

15 heures > 2 jours en présentiel



### + D'INFOS

au cours de la saison  
(lieux, dates, objectifs, contenus,...)

[www.aura-handball.fr](http://www.aura-handball.fr)

# Validation des Acquis de l'Expérience

La Validation des Acquis et de l'Expérience est une démarche personnelle de formation. C'est un acte officiel par lequel les compétences acquises par l'expérience sont reconnues comme ayant la même valeur que celles acquises par la formation. Elle offre à ceux qui ont acquis des compétences par le travail d'accéder à une certification sans réapprendre des savoirs déjà maîtrisés.

## ➤ Enjeux

Favoriser l'évolution  
et la mobilité des salariés

Accroître le niveau d'expertise  
dans les clubs

Faire reconnaître officiellement  
les compétences  
des salariés ou des bénévoles

## ➤ Activités et personnes éligibles

- activités professionnelles salariées
- activités non salariées, activités bénévoles ou volontaires
- sportifs de haut niveau

## ➤ Périodes et activités prises en compte

- périodes de formation en milieu professionnel
- périodes de mise en situation en milieu professionnel
- stages pratiques, préparations opérationnelles à l'emploi (POE) ou périodes de formation pratique de contrat d'apprentissage, de professionnalisation ou de contrat unique d'insertion
- activités bénévoles vécues en club ou toute autre structure (comité, ligue, associations diverses)

## ➤ Formations éligibles

Les Titres à finalité professionnelles (TFP) de la FFHandball inscrits au RNCP ainsi que leurs blocs de compétences (ou certificats fédéraux) constitutifs sont éligibles à la VAE :

- TFP « Entraîneur de Handball du secteur professionnel » - niveau 6  
> mention « *Entraîneur Professionnel* » et/ou mention « *Entraîneur Formateur* »
- TFP « Entraîneur de Handball » niveau 5
- TFP « Éducateur de Handball » niveau 4  
> mention « *Animateur de pratiques socio-éducatives et sociétales* » et/ou mention « *Entraîneur Territorial* »

## ➤ Étapes d'une demande de VAE

- étape 1 > définition du projet
- étape 2 > demande de recevabilité
- étape 3 > dossier de validation
- étape 4 > entretien avec le jury
- étape 5 > décision du jury

+ d'infos > [www.ffhandball.fr](http://www.ffhandball.fr)



## Financement de sa formation



## Vous êtes demandeur d'emploi

Contactez votre conseiller Pôle Emploi et/ou une mission locale (-26 ans) pour échanger sur les financements possibles (Pôle Emploi, Conseil Régional, AGEFIPH, CSP, CIF, CPF...)

## Vous êtes salarié hors domaine du sport

Vous pouvez utiliser votre Compte Personnel de Formation (CPF) en vous rendant sur le site :

> [www.moncompteformation.gouv.fr/](http://www.moncompteformation.gouv.fr/)

Seul un parcours de formation du TFP IV ou TFP V et conclu par une certification est éligible au financement via le CPF.

## Vous êtes salarié dans le domaine du sport

Vous pouvez prétendre à un financement par l'**OPCO AFDAS** (pdf). Pour cela, votre employeur pourra solliciter l'AFDAS afin de constituer un dossier de prise en charge de la formation. Pour réaliser cette démarche, votre structure devra :

**1. S'identifier sur le site de l'AFDAS ([www.afdas.com](http://www.afdas.com)) ;**

Si la structure n'a pas créé son compte, il lui suffit de vous connecter sur le [site de l'AFDAS](#) pour accéder au portail d'adhésion.

**2. Prendre contact avec le Service Formation de la Ligue AURA ([itfe@aura-handball.fr](mailto:itfe@aura-handball.fr)) pour obtenir les documents nécessaires qui seront à charger sur le site de l'AFDAS lors de l'étape 3**

**3. Déposer les demandes de prises en charge sur le site de l'AFDAS** en cliquant sur «Demande de prise en charge»

**4. Si l'OPCO accepte le financement, il réglera directement le Service Formations AURA.** Dans le cas contraire, la facturation sera faire par la Ligue auprès de la structure.



[Tutoriel de demande de prise en charge](#)

## Vous allez signer un contrat d'apprentissage

Contactez le Centre de Formation d'Apprentis (CFA) des Métiers du Sport et de l'Animation d'Auvergne pour l'établissement du contrat. Prise en charge à 100% des frais pédagogiques et partielle des frais annexes. L'employeur gardera à sa charge le salaire de l'apprenti et percevra une aide unique variable selon l'âge de l'apprenti.

+ d'infos > Tout savoir sur le Contrat d'Apprentissage | [Jeunes apprenti\(e\)s // \(Futur\) Employeur](#)

Plus d'informations sur le site du Centre de Formation d'Apprentis (CFA) ADASA > [www.cfa-adasa.com](http://www.cfa-adasa.com)

Contact : Stéphanie VIALLE (Assistante Administrative) > 04 73 30 23 65



# LIGUE AUVERGNE RHÔNE ALPES HANDBALL

Bron · Clermont-Ferrand · Montbonnot-Saint-Martin

[www.aura-handball.fr](http://www.aura-handball.fr) > Institut Formation Emploi



Ligue Auvergne Rhône Alpes Handball



aurahandball

[5100000.formation@ffhandball.net](mailto:5100000.formation@ffhandball.net)

Institut Formation Emploi

**LIGUE AUVERGNE  
RHÔNE ALPES  
FFHANDBALL**



**Qualiopi**  
processus certifié

REPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie suivante :  
**ACTIONS DE FORMATION**